POLYCOM®

SoundStation2

GUIDE DE L'UTILISATEUR

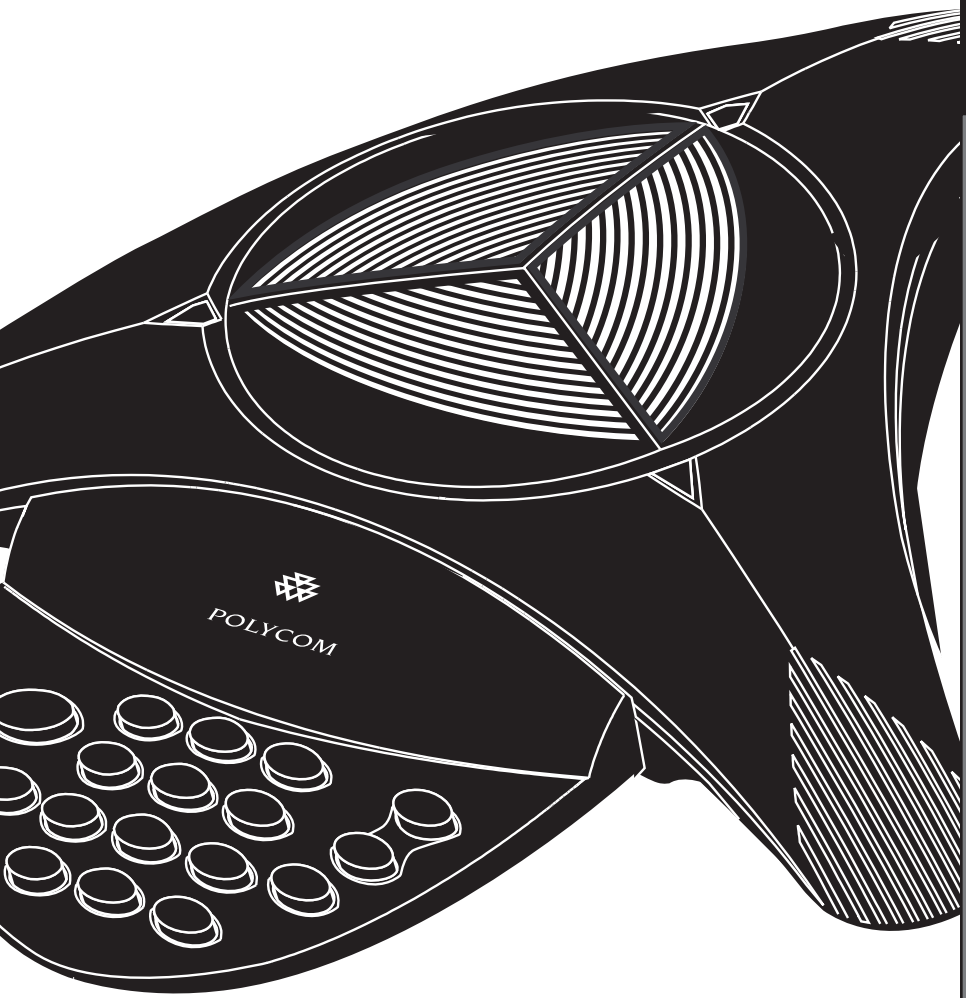

Guide de l'utilisateur

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Lorsque vous utilisez de l'équipement téléphonique, observez toujours les précautions suivantes afin de minimiser les risques d'incendie, de chocs électriques et de blessures :

- Assurez-vous de lire et de bien comprendre toutes les instructions.
- Observez tous les avertissements et toutes les consignes figurant sur l'équipement.
- Effectuez l'installation conformément aux codes nationaux en matière de câblage.
- La prise de courant à laquelle cet équipement est branché doit être installée à proximité de l'équipement et doit rester toujours accessible.
- Cet équipement peut être dangereux s'il est plongé dans l'eau. Pour éviter les risques d'électrocution, n'utilisez pas cet équipement téléphonique dans une baignoire ou une douche, ni quand vous êtes mouillé(e). Si vous faites accidentellement tomber l'équipement dans de l'eau, ne cherchez pas à le ressortir avant d'avoir d'abord débranché tous les cordons électriques. Ne tentez pas de le rebrancher avant qu'il soit parfaitement séché.
- Évitez d'utiliser cet équipement lorsqu'il y a des orages à proximité immédiate. Il y a un faible risque de chocs électriques causés par la foudre. Si vous devez faire des appels d'urgence, ils devraient être brefs. Bien que des dispositifs de protection soient installés à l'entrée de votre maison ou de votre édifice, il est impossible d'assurer une protection absolue contre les effets de la foudre.
- Si vous avez des raisons de craindre une fuite de gaz, signalez-la immédiatement à partir d'un téléphone éloigné de la zone dangereuse. Les contacts électriques de la SoundStation2 peuvent produire de petites étincelles qui pourraient éventuellement enflammer de fortes concentrations de gaz.
- N'introduisez jamais d'objets quelconques dans les ouvertures de la SoundStation2, car ils pourraient toucher des pièces sous tension dangereuse ou causer des courts-circuits entraînant des chocs électriques. Ne versez jamais de liquides quelconques sur un téléphone. Si cela se produit accidentellement, adressez-vous au service après-vente.
- Pour éviter d'éventuels chocs électriques, ne tentez pas de démonter la SoundStation2. Si vous ouvrez ou retirez les capots, vous risquez d'être exposé à des tensions dangereuses. Un équipement mal remonté peut causer des chocs électriques. Si votre équipement téléphonique ne fonctionne pas normalement, consultez la section concernant l'accès au service après-vente. Le numéro de téléphone du support est imprimé sur la couverture arrière de ce guide.
- N'installez jamais de câblage téléphonique pendant un orage.
- N'installez jamais de prises téléphoniques dans un local humide, à moins qu'il ne s'agisse de prises spécialement protégées.
- Ne touchez jamais des fils ou des bornes téléphoniques non isolés avant d'avoir débranché la ligne de l'interface du réseau.
- Faites toujours preuve de prudence en installant ou en modifiant des lignes téléphoniques.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Table des matières

Merci 5

Description générale 5

Liste des pièces 6

Configuration de la SoundStation2 7

Fonctions 8

Voyants lumineux 8
Boutons 8

Utilisation de votre SoundStation2 9

Faire un appel 9
Répondre à un appel 9
Répondre à un second appel 9
Terminer un appel 9
Secret 10
Réglage du volume de la sonnerie 10
Réglage de la tonalité de ligne et du volume 10
Réglage du volume du haut-parleur 10
Conférence établie par le bouton 10
Ajouter un appel 11
Port audio auxiliaire 11

Guide de dépannage 12

Aucune tonalité 12
Données entrées au clavier ne s'enregistrent pas 12
Son étouffé, comme dans un puits 12
Blancs, échos ou mots mutilés dans la conversation 12
Dommages matériels 12
Pour tirer le meilleur parti de votre SoundStation2 13

Spécifications et garantie 14

Garantie limitée et limitation de responsabilité 15
Réglementation FCC 17
Avis du ministère canadien des Communications 17
Exigences des compagnies de téléphone des États-Unis 17
Nombre d'équivalents sonnerie (NES) 18
Composition automatique des numéros d'urgence 18
Prise de la compagnie de téléphone 18

Table des matières

Exigences des compagnies de téléphone du Canada 18
Annexe J - Information client 19
Marquage CE & directive « R & TTE » (UE seulement) 20
Autres avis importants 21

Merci

Merci d'avoir choisi la SoundStation2 de Polycom. Ce guide de l'utilisateur contient tous les renseignements dont vous avez besoin pour configurer rapidement votre nouveau poste de téléconférence. Assurez-vous auprès de l'administrateur de votre système de télécommunication que le réseau est prêt pour la configuration de la SoundStation2. Enfin, avant d'utiliser la SoundStation2, prenez le temps de vérifier que vous avez tous les articles indiqués dans la liste et de lire attentivement les avis de sécurité au début de ce guide.

Description générale

La SoundStation2 est un appareil téléphonique idéal pour équiper les salles de conférence et les bureaux de petites et moyennes dimensions en vue de la téléconférence moderne.

La SoundStation2 est dotée de la légendaire **technologie de clarté acoustique** de Polycom, qui permet automatiquement aux deux interlocuteurs de parler en même temps.

Si votre poste de téléconférence SoundStation2 est équipé d'un écran, reportez-vous à la documentation spécifique à ces modèles.

Liste des pièces

Les accessoires suivants sont fournis avec votre SoundStation2. Vérifiez le contenu de l'emballage avant de procéder à l'installation.

S'il vous manque un accessoire, adressez-vous à votre revendeur SoundStation2.

Console SoundStation2

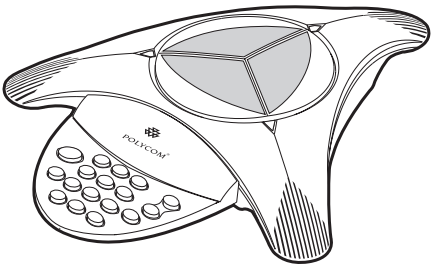

Module d'interface

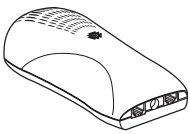

Câble de console

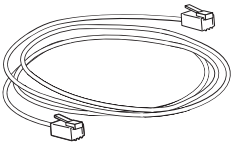

CD de documentation

Cordon de téléphone

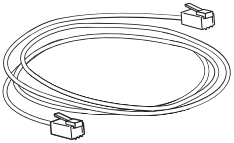

Configuration de la SoundStation2

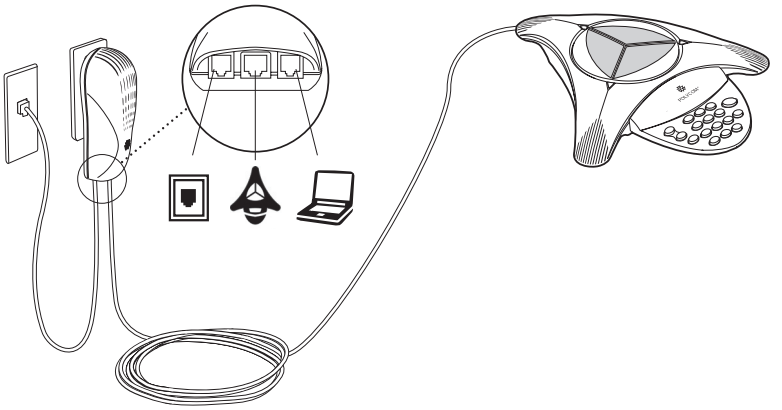

Connexion à la ligne téléphonique.

Connexion à la console SoundStation2.

Connexion facultative au téléphone, au télécopieur ou au modem de l'ordinateur si vous devez partager une ligne téléphonique (non disponible sur tous les modèles de SoundStation2).

Fonctions

Voyants lumineux

Les voyants lumineux (diodes) situés sur le dessus de la SoundStation2 indiquent l'état actuel de votre poste de téléconférence :

Vert : votre appel est en cours.
Vert clignotant : un appel sonne.
Rouge : le micro est fermé (Secret).

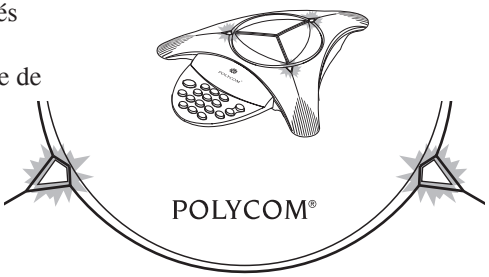

Boutons

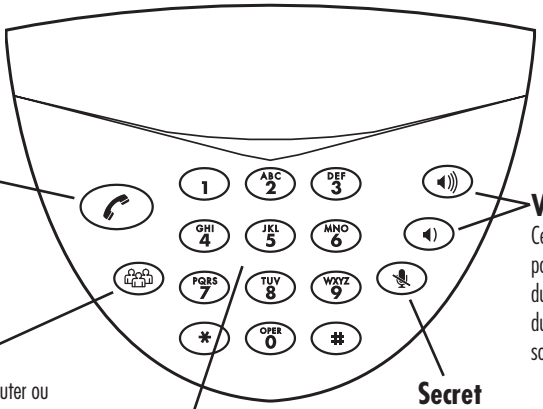

Téléphone
Permet de répondre à un appel, de faire un appel, de raccrocher ou d'entendre la tonalité de ligne.

Conférence
Permet d'appeler, d'ajouter ou de supprimer des participants au cours d'une téléconférence.

Volume
Ces boutons sont utilisés pour régler le volume du combiné, du casque, du haut-parleur et de la sonnerie.

Secret
Pour ouvrir et fermer le micro au cours d'une conversation.

Clavier téléphonique
Ce clavier à 12 touches permet d'entrer les 10 chiffres, l'alphabet complet et des caractères spéciaux dans les applications contextuelles.

Utilisation de votre SoundStation2

Faire un appel

La SoundStation2 vous permet de faire un appel sur une ligne analogique.

1. Pour obtenir la tonalité, appuyez sur le bouton .
2. Composez le numéro souhaité.

► Pour annuler l'appel, appuyez sur le bouton .

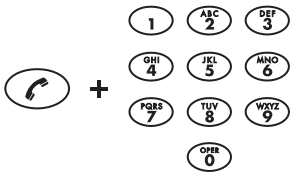

Répondre à un appel

Pour prendre un appel, appuyez sur le bouton ou sur l'une des touches numériques. Le bouton a priorité sur toute autre activité téléphonique. Les trois voyants clignotent en vert pour indiquer que le téléphone sonne.

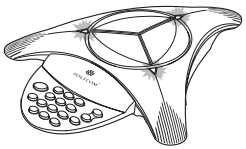

Répondre à un second appel

Si un autre appel sonne pendant que vous êtes déjà en cours d'appel, vous entendrez la tonalité Appel en attente.

► Appuyez sur le bouton Conférence pour répondre au second appel. Le premier appel est automatiquement mis en garde.

► Vous pouvez alterner entre les deux appels à l'aide du bouton .

La fonction d'appel en attente peut ne pas être disponible sur votre ligne téléphonique. Renseignez-vous auprès de l'administrateur de votre système téléphonique ou auprès de votre fournisseur de service.

Terminer un appel

Pour terminer un appel, appuyez sur le bouton .

Secret

► Pour fermer le micro, appuyez sur le bouton Secret (🎤). Les voyants situés sur le dessus de la SoundStation2 sont allumés en rouge tant que le micro est fermé.

► Pour rouvrir le micro, appuyez à nouveau sur le bouton Secret (🎤).

Réglage du volume de la sonnerie

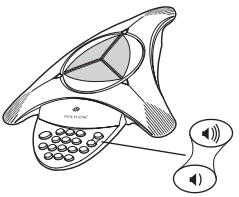

Pour régler le volume de la sonnerie, appuyez sur les boutons Volume quand la SoundStation2 est en état Prêt ou Raccroché.

Réglage de la tonalité de ligne et du volume

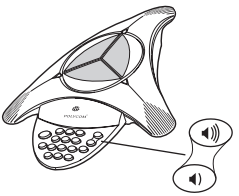

Pour régler le volume de la tonalité de ligne, appuyez sur les boutons Volume quand la SoundStation2 est en état Décroché.

Réglage du volume du haut-parleur

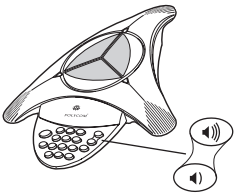

Pour régler le volume du haut-parleur, appuyez sur les boutons Volume au cours d'un appel.

Conférence établie par le bouton (👥)

Si votre système téléphonique permet des conférences à plusieurs participants, vous pouvez établir des appels entre plusieurs interlocuteurs avec votre SoundStation2.

► Demandez à l'administrateur de votre système combien de participants vous pouvez réunir en une même conférence.

► L'administrateur devra peut-être activer la fonction de conférence à plusieurs participants pour votre poste ou vous donner des instructions spécifiques à votre système téléphonique.

Ajouter un appel

1. Au cours d'un appel actif, appuyez sur le bouton Conférence. Le premier appel est automatiquement mis en garde.
2. Composez le numéro à appeler.
3. Pour connecter le second appel, appuyez sur le bouton Conférence. Pour déconnecter le second appel, rappuyez sur le bouton Conférence.

Port audio auxiliaire

La SoundStation2 offre un port audio auxiliaire permettant de brancher divers appareils externes au poste de téléconférence.

Supposons que vous voulez enregistrer une téléconférence sur un appareil externe.

► Branchez l'enregistreur externe, comme un magnétocassette, à la prise auxiliaire du module d'interface. Le jack auxiliaire est identifié par l'icône →.

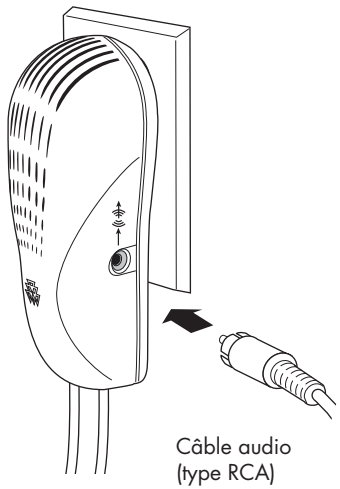

Guide de dépannage

Aucune tonalité

Le cordon de téléphone doit être branché dans une prise téléphonique analogique. S'il n'y a pas de tonalité, vérifiez les points suivants :

- ► Assurez-vous que la console fonctionne.
- ► Assurez-vous que le câble d'interface est branché à une ligne téléphonique analogique (prise ordinaire).

Données entrées au clavier ne s'enregistrent pas

Vous entrez sans doute l'information trop rapidement. Appuyez plus lentement sur les touches du clavier.

Certains contacts ne sont pas reconnus s'ils sont trop brefs.

Son étouffé, comme dans un puits

Ce phénomène se produit dans les pièces où la réverbération est forte, si votre interlocuteur parle trop loin de son micro.

Demandez-lui de parler plus près du micro pour que sa voix soit mieux captée.

- ► Renforcez l'isolation acoustique de la pièce.

Blancs, échos ou mots mutilés dans la conversation

- ► Ne déplacez pas la SoundStation2 pendant l'utilisation.
- ► Évitez même de la toucher pendant l'appel.
- ► Pour limiter les bruits de fond, ne placez pas des feuilles de papier, des gobelets et autres objets sources de bruit autour de la SoundStation2.
- ► Au début de l'appel, donnez à chaque participant l'occasion de parler à tour de rôle pendant quelques instants pour permettre à la SoundStation2 de s'adapter à son environnement sonore.
- ► Il se peut aussi que votre interlocuteur utilise des équipements non Polycom produisant des interférences audio.
- ► Vous pouvez essayer de rappeler sur une autre ligne pour obtenir une meilleure connexion.

Dommages matériels

- ► Si le boîtier est endommagé au point que les pièces intérieures sont visibles, débranchez immédiatement la SoundStation2.
- ► Ne la rebranchez pas au réseau téléphonique avant de l'avoir fait réparer.

Pour tirer le meilleur parti de votre SoundStation2

Vous obtiendrez des performances optimales en suivant les conseils ci-dessous :

- ▶ Placez la SoundStation2 au milieu de la table de conférence ou du bureau.
- ▶ Évitez de déplacer la SoundStation2 au cours d'un appel.
- ▶ Évitez de feuilleter des documents à proximité de la SoundStation2.
- ▶ Parlez d'une voix de conversation normale en regardant vers la SoundStation2 ou le micro supplémentaire.
- ▶ Débranchez tous les cordons avant de nettoyer la SoundStation2. N'utilisez jamais des produits de nettoyage liquides ou en aérosol. Utilisez seulement un chiffon doux humide.

Spécifications et garantie

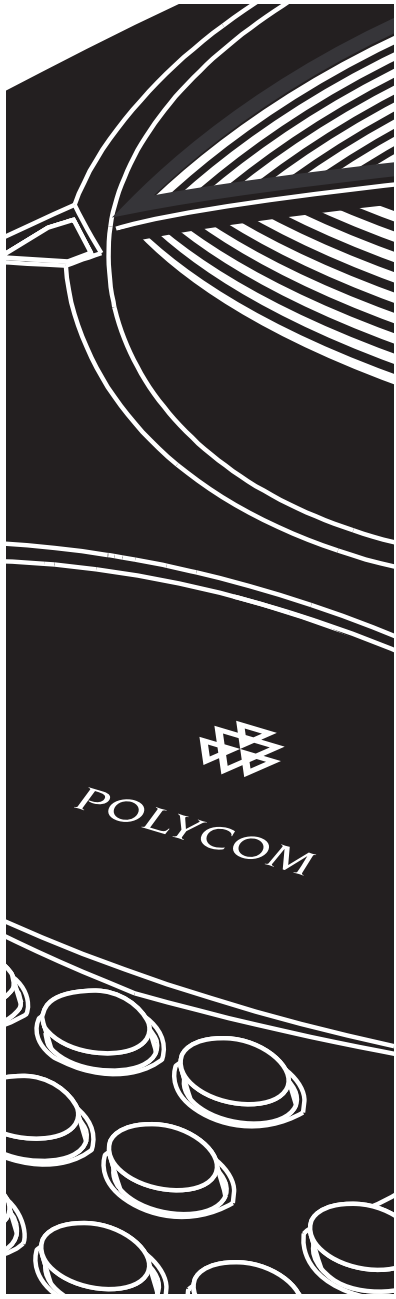

Garantie limitée et limitation de responsabilité

Garantie limitée

Polycom garantit l'utilisateur final (« le client ») contre tout défaut de fabrication ou de matière du présent produit, dans le cadre d'une utilisation et d'un service normaux, pendant une période d'un an à compter de sa date d'achat de Polycom ou d'un revendeur autorisé.

La seule obligation de Polycom au titre de cette garantie expresse est de réparer le produit défectueux ou la pièce défectueuse, de fournir au client un produit ou pièce équivalent en lieu et place de l'article défectueux ou, dans le cas où ces deux solutions ne seraient pas raisonnablement praticables, à la seule discrétion de Polycom, de rembourser le client du prix d'achat du produit défectueux. Tous les produits ainsi remplacés deviennent la propriété de Polycom. Les produits et les pièces de remplacement peuvent être neufs ou reconditionnés. Tous les produits ou pièces remplacés ou réparés par Polycom sont garantis quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'expédition ou le reste de la période initiale de garantie si la durée à courir dépasse quatre-vingt-dix (90) jours.

Les produits retournés à Polycom doivent être envoyés en port payé dans un emballage protégeant adéquatement le produit ; il est recommandé d'assurer le colis ou de l'acheminer par un moyen assurant un suivi précis. La responsabilité de la perte et des dommages éventuellement subis par l'article retourné ne sera transférée à Polycom qu'au moment où il est réceptionné par Polycom. L'article réparé ou remplacé sera renvoyé au client aux frais de Polycom dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception par Polycom du produit défectueux et Polycom assumera les risques de perte ou de dommages jusqu'à la réception de l'article par le client.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. POUR DE QUELCONQUES DOMMAGES INCIDENTS, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, SPÉCIAUX OU PUNITIFS, OU POUR DES PERTES DE REVENUS OU DE BÉNÉFICES, DES PERTES DE CLIENTÈLE, DES PERTES D'INFORMATION OU DE DONNÉES, OU DES PERTES FINANCIÈRES DÉCOULANT D'UNE MANIÈRE QUELCONQUE DE LA VENTE, DE L'INSTALLATION, DE L'ENTRETIEN, DE L'USAGE, DU FONCTIONNEMENT, DU NON-FONCTIONNEMENT OU DE L'INTERRUPTION DE SES PRODUITS, MÊME DANS LE CAS OÙ POLYCOM OU SON REVENDEUR AUTORISÉ A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET, DANS TOUS LES CAS, LA RESPONSABILITÉ DE POLYCOM SE LIMITE À LA RÉPARATION, AU REMPLACEMENT OU AU REMBOURSEMENT DU PRIX D'ACHAT EFFECTIVEMENT PAYÉ, À LA DISCRÉTION DE POLYCOM. CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES DOMMAGES NE SERA PAS AFFECTÉE PAR LE FAIT QUE L'UN QUELCONQUE DES REMÈDES MENTIONNÉS CI-DESSUS N'ATTEINT PAS LE BUT ESSENTIEL PRÉVU.

Exclusions

La responsabilité de Polycom à l'égard de cette garantie limitée sera dégagée si les essais et les inspections démontrent que le défaut présumé n'existe pas ou qu'il résulte de l'une des causes ci-dessous :

►non-respect des instructions de Polycom en matière d'installation, d'utilisation ou d'entretien ;

►modification ou altération non autorisée du produit ;

►utilisation non autorisée du produit pour accéder à des services d'entreprises de télécommunications ;

►abus, utilisation inappropriée ou négligente ou omissions de la part du client ou de ses agents ;

►actes de tiers, cas de force majeure, dommages causés par un accident, un incendie, la foudre, une anomalie ou une panne du réseau électrique, ou autres dangers similaires.

GARANTIE EXCLUSIVE.
SI UN PRODUIT POLYCOM NE RÉPOND PAS À LA GARANTIE CI-DESSUS, LE SEUL RECOURS DU CLIENT POUR NON-RESPECT DES CLAUSES DE GARANTIE EST LA RÉPARATION, LE REMPLACEMENT OU LE REMBOURSEMENT DU PRIX D'ACHAT EFFECTIVEMENT PAYÉ, À LA DISCRÉTION DE POLYCOM. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LES GARANTIES ET REMÈDES CI-DESSUS SONT EXCLUSIFS ET TIENNENT LIEU DE TOUTES AUTRES GARANTIES, CLAUSES OU CONDITIONS, EXPRESSE OU IMPLICITE, FONDÉE SUR LES FAITS OU DÉCOULANT DE L'APPLICATION DE LA LOI, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES, CLAUSES OU CONDITIONS, D'APTITUDE À LA COMMERCIALISATION OU À UN USAGE PARTICULIER, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE CORRESPONDAENCE À LA DESCRIPTION ET DE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI, QUI SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES. POLYCOM DÉCLINE ET INTERDIT EXPRESSÉMENT À QUI QUE CE SOIT DE PRENDRE TOUT AUTRE ENGAGEMENT EN RAPPORT AVEC LA VENTE, L'INSTALLATION, L'ENTRETIEN OU L'UTILISATION DE SES PRODUITS.

Contrats de service

Si le produit a été acheté à un revendeur autorisé de Polycom, adressez-vous audit revendeur pour tout contrat de service applicable à ce produit. Pour obtenir de l'assistance technique ou des renseignements sur les programmes de service, vous pouvez visiter le site Web de Polycom, www.polycom.com, en choisissant le menu Support.

Avertissement juridique

Certains pays, États ou provinces n'admettent pas l'exclusion ou la limitation des garanties implicites ou la limitation des dommages incidents ou collatéraux pour certains produits vendus au public, ni la limitation de responsabilité en cas de blessure de personnes, de sorte que les limitations et exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer intégralement à votre situation. Lorsque l'exclusion partielle des garanties implicites n'est pas permise, l'effet de ces garanties ne pourra se prolonger au-delà de la période de garantie écrite applicable. Cette garantie vous confère des droits particuliers pouvant varier localement en fonction de la loi applicable.

Lois applicables

La présente garantie limitée et les limitations de responsabilités qui l'accompagnent sont régies par les lois de l'État de Californie des États-Unis, et par les lois des États-Unis, sauf en cas contradiction entre les principes juridiques sous-jacents. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est exclue dans son intégralité et n'est donc pas applicable à cette garantie limitée ni aux clauses limitatives.

Réglementation FCC

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles ; et
(2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'en altérer le fonctionnement.

REMARQUE : Ce matériel a été testé et déclaré conforme aux limites établies pour un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites ont été établies par mesure de protection raisonnable contre les interférences nuisibles pour l'utilisation du matériel dans un environnement résidentiel.
Ce matériel génère, utilise et peut rayonner de l'énergie aux fréquences radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux radiocommunications. Cependant, il n'est pas garanti que de telles interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences perturbant de manière appréciable la réception des émissions de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en coupant momentanément l'équipement, l'utilisateur est encouragé à tenter d'éliminer ces interférences par l'application d'une ou de plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance qui sépare l'équipement du récepteur.
- Brancher l'équipement à une prise électrique appartenant à un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché.
- Demander conseil au vendeur ou à un technicien radio/TV expérimenté.

En vertu de la partie 15 de la réglementation FCC, l'utilisateur est averti que tous les changements ou modifications non expressément approuvés par Polycom Inc., peuvent avoir pour effet de lui faire perdre son droit d'exploiter cet équipement.

Avis du ministère canadien des Communications

This Class [B] digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

Cet appareil numérique de la classe [B] est conforme à la norme N M B-003 du Canada.

Exigences des compagnies de téléphone des États-Unis

Cet équipement est conforme à la partie 68 de la réglementation FCC. Veuillez consulter les étiquettes apposées sur l'équipement pour les renseignements suivants :

- Numéro d'homologation
- Équivalence de sonnerie
- Nom du titulaire de l'enregistrement
- Numéro de modèle
- Numéro de série ou date de fabrication
- Pays d'origine

Ces informations doivent, à demande, être communiquées à la compagnie de téléphone.

Notes :

- Ce matériel ne doit pas être utilisé avec une ligne partagée ou de téléphone public.
- En cas de problème, le client doit déconnecter l'équipement homologué de la ligne téléphonique pour déterminer si l'équipement homologué est à l'origine du problème et, si c'est le cas, s'abstenir de l'utiliser tant que le problème n'a pas été corrigé.

- Dans l'éventualité improbable où cet équipement causerait des perturbations sur le réseau téléphonique, la compagnie de téléphone vous avisera à l'avance du fait qu'elle pourra suspendre temporairement votre service. S'il n'est pas possible de vous donner un préavis, la compagnie vous en avisera dans les meilleurs délais possibles. Vous serez informé de votre droit à déposer une réclamation auprès de la FCC si vous pensez que la mesure de suspension n'était pas justifiée.
- La compagnie de téléphone peut apporter à ses installations, à son équipement, à son exploitation ou à ses procédures des modifications susceptibles d'avoir une incidence sur le fonctionnement de votre équipement. Si cela se produit, la compagnie de téléphone vous avisera à l'avance de ces changements afin de vous permettre de prendre les mesures appropriées pour éviter une interruption du service.

Nombre d'équivalents sonnerie (NES)

Le nombre d'équivalents sonnerie (NES) sert à déterminer le nombre d'appareils qu'il est possible de raccorder à une même ligne téléphonique. Un NES excessif peut se traduire par une absence de sonnerie en réponse à des appels entrants. En règle générale, le NES total ne devrait pas dépasser cinq (5,0). Pour connaître le nombre d'appareils pouvant être raccordés à une même ligne (déterminé par le NES total), consultez votre compagnie de téléphone.

Composition automatique des numéros d'urgence

LORS DE LA PROGRAMMATION DE NUMÉROS D'URGENCE ET/OU LORS DE TESTS D'APPEL VERS CES NUMÉROS D'URGENCE :

1. Rester en ligne et expliquer brièvement au régulateur la raison de l'appel.
2. Procéder ainsi en dehors des heures de pointe, en début de matinée ou en fin de journée.

Prise de la compagnie de téléphone

Cet équipement est livré avec un cordon téléphonique amovible, muni d'une fiche modulaire aux normes FCC. Ce matériel est conçu pour être raccordé au réseau téléphonique ou au câblage des locaux, par une prise modulaire compatible et conforme à la partie 68 de la réglementation FCC. Pour plus de détails, reportez-vous aux instructions d'installation.

Exigences des compagnies de téléphone du Canada

AVIS : L'étiquette IC identifie le matériel homologué. Cette étiquette atteste que le matériel répond aux normes de protection, d'exploitation et de sécurité des réseaux de télécommunications, comme le prescrivent les documents relatifs aux exigences techniques du matériel terminal. Le Ministère n'assure toutefois pas que le matériel fonctionnera conformément aux attentes du client.

Avant d'installer ce matériel, les utilisateurs doivent s'assurer qu'il peut être raccordé aux installations de l'entreprise locale de télécommunications. Le matériel doit également être installé conformément à une méthode reconnue

de raccordement. L'abonné ne doit pas oublier que la conformité aux conditions susmentionnées n'est pas une garantie contre une dégradation occasionnelle du service.
Les réparations du matériel homologué doivent être coordonnées par un représentant désigné par le fournisseur. L'entreprise de télécommunications peut demander à l'utilisateur de débrancher un appareil à la suite de réparations ou de modifications effectuées par l'utilisateur ou en cas de dysfonctionnement.

Pour sa propre protection, l'utilisateur doit s'assurer que tous les fils de mise à la terre de la source d'énergie électrique, des lignes téléphoniques et des canalisations d'eau métalliques internes (le cas échéant) sont raccordés ensemble. Cette précaution est particulièrement importante dans les régions rurales.

« Avertissement : L'utilisateur ne devrait pas tenter de faire lui-même ces branchements et confier ces tâches à un organisme de contrôle des installations électriques ou à un maître-électricien, selon le cas. »

« AVIS : Le nombre d'équivalents sonnerie (NES) attribué chaque dispositif terminal indique le nombre maximal de terminaux que l'on peut raccorder à une interface de ligne téléphonique. La terminaison d'une interface téléphonique peut comprendre une combinaison quelconque de dispositifs, dans la mesure où la somme des équivalents sonnerie de tous les dispositifs n'excède pas 5. »

Le préfixe « IC » devant le numéro d'homologation/certification signifie uniquement que les spécifications techniques d'Industrie Canada sont respectées.

Annexe J - Information client

Ce matériel est conforme à la partie 68 de la réglementation FCC et aux règles adoptées par l'ACTA. Une étiquette apposée à l'extérieur du boîtier fournit, entre autres informations,

- Numéro d'homologation FCC : US : 2HWTF09BSOUNDS2
- Nombre d'équivalents sonnerie (NES) : 0.9B
- Code d'interface installation (FIC) : 02LS2
- Code de commande de service (SOC) : 6.0Y
- Type de prise USOC : RJ11C

un identificateur du produit au format US : 2HWTF09BSOUNDS2. Ce numéro doit être communiqué sur demande à la compagnie de téléphone.

Cet équipement est livré avec un cordon téléphonique amovible, muni d'une fiche modulaire aux normes FCC. Ce matériel est conçu pour être raccordé au réseau téléphonique ou au câblage des locaux, par une prise modulaire compatible et conforme à la partie 68 de la réglementation FCC. Pour plus d'informations, consultez les instructions d'installation.

Le nombre d'équivalents sonnerie (NES) sert à déterminer le nombre d'appareils qu'il est possible de raccorder à une même ligne téléphonique. Un NES excessif peut se traduire par une absence de sonnerie en réponse à des appels entrants. En règle générale, le NES total ne devrait pas dépasser cinq (5,0). Pour connaître le nombre d'appareils pouvant être raccordés à une même ligne (déterminé par le NES total), consultez votre compagnie de téléphone.

Si votre SoundStation2 perturbe le réseau téléphonique, la compagnie de téléphone vous avertira à l'avance qu'elle va devoir procéder à une suspension temporaire

du service. Toutefois, s'il n'est pas techniquement possible de donner un préavis, la compagnie vous avisera dans les meilleurs délais possibles. Vous serez informé de votre droit à déposer une réclamation auprès de la FCC si vous considérez que la mesure de suspension n'était pas justifiée.

La compagnie de téléphone peut apporter à ses installations, à son équipement, à son exploitation ou à ses procédures des modifications susceptibles d'avoir une incidence sur le fonctionnement de votre équipement. Si cela se produit, la compagnie de téléphone vous avisera à l'avance de ces changements afin de vous permettre de prendre les mesures appropriées pour éviter une interruption du service.

Si vous rencontrez des problèmes avec votre SoundStation2, pour des réparations ou pour des renseignements sur la garantie, adressez-vous à Polycom Inc., 1-888-248-4143; 1-408-474-2067 Option 1; 4750 Willow Road, Pleasanton, Californie 94588-2708, USA; ou visitez le site Web www.polycom.com/support. Si votre équipement perturbe le réseau, la compagnie de téléphone est en droit de vous demander de le déconnecter tant que le problème n'est pas résolu.

La connexion à des lignes multi-abonnés est régie par des tarifs d'États. (Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la commission des services publics ou à la régie des entreprises de votre État.)

Certaines parties du logiciel contenu dans ce produit sont sous copyright © 1995 - 2003, SPIRIT.

Marquage CE & directive « R & TTE » (UE seulement)

Cette SoundStation2 porte le label CE. Ce marquage atteste la conformité aux directives européennes 89/336/EEC, 73/23/EEC et 1999/5/EC. On peut se procurer la copie intégrale de la déclaration de conformité CE auprès de Polycom Ltd., 270 Bath Road, Slough Ber kshire SL1 4DX, Royaume-Uni.

Declaration of Conformity

Hereby, Polycom Ltd. declares that this SoundStation2 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.

Konformitetserklæring

Hermed erklærer Polycom Ltd., at indeståSoundStation2 er I overensstemmelse med de grundlæggende krav og de relevante punkter I direktiv 1999/5/EF.

Konformitätserklärung

Hiermit erklärt Polycom Ltd., dass SoundStation2 die grundlegenden Anforderungen und sonstige maßgebliche Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG erfüllt.

Δήλωση Συμμόρφωσης

Δια του παρόντος, η εταιρεία Polycom Ltd. δηλώνει ότι η παρούσα συσκευή (δρομολογητής) SoundStation VTX 1000 πληροί τις βασικές απαιτήσεις και άλλες βασικές προϋποθέσεις Οδηλίας 1999/5/ΕΚ.

Vaatimustenmukaisuusvakuutus

Polycom Ltd. vakuuttaa täten, että SoundStation2 on direktiivin 1999/5/EC keskeisten vaatimusten ja sen muiden tätä koskevien säännösten mukainen.

Déclaration de Conformité

Par la présente, Polycom Ltd, declare que ce SoundStation2 est conforme aux conditions essentielles et à toute autre modalité pertinente de la Directive 1999/5/CE.

Dichiarazione di Conformità

Con la presente Polycom Ltd. dichiara che il SoundStation2 soddisfa i requisiti essenziali e le altre disposizioni pertinenti della directtiva 1999/5/CE.

Verklaring Van Overeenstemming

Hierbij verklaart Polycom Ltd. dat diens SoundStation2 voldoet aan de basisvereisten en andere relevante voorwaarden van EG-rightlijn 1999/5/EG.

Declaração de Conformidade

Através da presente, a Polycom Ltd. declara que este SoundStation2 se encontra em conformidade com os requisitos essenciais e outras desposições relevantes da Directiva 1999/5/CE.

Declaración de Conformidad

Por la presente declaración, Polycom Ltd. declara que este SoundStation2 cumple los requisitos esenciales y otras cláusulas importantes de la directiva 1999/5/CE.

Överensstämmelseförklaring

Polycom Ltd. förklarar harmed att denna SoundStation2 överensstämmer med de väsentliga kraven och övriga relevanta stadganden i direktiv 1999/5/EG.

Autres avis importants

Téléphonie vocale conventionnelle alimentée par le secteur sans numéro d'urgence 000

AVERTISSEMENT
Ce matériel ne peut fonctionner en cas de panne du secteur électrique.

VCCI Class B (Japon seulement)

この装置は、情報処理装置等電波障害自主規制協議会（ＶＣＣＩ）の基準に基づくクラスＢ情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。
取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

RRL Statement (Corée seulement)

사용자 안내문 (B급 기기)

본 기기는 비업무용으로 전자파적 합등록을 받은 기기로, 주거 지역에서는 물론 모든 지역에서 사용할 수 있슴 니다.

Manufacturer: Polycom Inc.
Manufacturing Location: Celestica Thailand

Country of Origin:

Date Code Definition for the Date: April 05, 2004 = 04052004 => 120596
Month (MM): First Two Digits: 04 + 8 = 12
Day (DD) : Second Two Digits: 05 + 0 = 05
Year (YY) : Third Two Digits: 2004 - 8 = 1996 => 96

POLYCOM®

Service technique aux États-Unis
Internet http://www.polycom.com/support

Siège mondial de Polycom :

Polycom, Inc. Corporate Headquarters
4750 Willow Road
Pleasanton, CA 94588

© 2005 Polycom, Inc. Tous droits réservés.
Polycom, le motif du logo Polycom et SoundStation sont des marques déposées et SoundStation2 est une marque commerciale de Polycom, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs sociétés respectives. Ces spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

1725-15755-107 - Rev B *(FR)*